



## Réponse au postulat « Jardins naturels »

de Mme Solène Frei et M Nicolas Lockart remis au Conseil communal  
le 11 décembre 2023

La fragmentation du paysage causée par la densification urbaine, le développement des infrastructures de transport et l'agriculture intensive a un fort impact sur les espèces de plantes et animaux et participe au recul de la biodiversité à toutes les échelles.

Face à ce constat, la commune de Founex a décidé en 2022 d'entreprendre une démarche proposée par Pro Natura en Romandie, qui consistait à effectuer un bilan succinct du réseau écologique ainsi qu'un tableau de mesures en faveur de la biodiversité dans la commune.

En décembre 2023 le postulat « Jardins naturels » de Madame Frei et Monsieur Lockhart a soutenu et encouragé la Municipalité à poursuivre dans cette voie, **notamment à inciter la population à agir en faveur de la biodiversité**. En effet, la majeure partie des parcelles sur le territoire communal étant en main privée, la commune n'exerce qu'une influence indirecte sur la manière dont elles sont entretenues et cultivées.

En somme, plusieurs mesures ont été entreprises pour donner suite à l'étude sur la biodiversité et en guise de réponses au postulat :

- Mise en place et promotion de la « **Charte des Jardins** » auprès de la population: Des informations et conseils sur les bonnes pratiques à adopter pour arriver à un jardin plus naturel et accueillant pour la petite faune sont proposés par le biais de la Charte des Jardins. Le lien correspondant sera mis sur le site web [Charte des jardins – energie-environnement.ch](http://Charte-des-jardins-energie-environnement.ch) et un article a été publié dans le journal communal.
- La **plantation d'une haie naturelle (haie vive)** qui servira d'exemple à la population intéressée est planifiée pour l'automne 2024 à la Grand Rue 54.
- **Sortie Nature** : une balade à la découverte de la nature à l'Avenue de Bossey a eu lieu le 26 avril 2024 pour la population founachue, guidée par un biologiste-naturaliste de Pro Natura.
- **Fonds pour la biodiversité** : en cours d'élaboration, en attente du règlement d'application de la Loi cantonale sur la Protection du Patrimoine naturel et Paysage. Le fonds permettra de subventionner des mesures planifiées par



nos citoyens et citoyennes en faveur de la biodiversité (plantation d'arbres et de haies naturelles).

- **L'Inventaire des arbres remarquables** effectué en 2023 : il sera mis en vigueur courant 2024. Les propriétaires de terrains avec des arbres remarquables pourront demander un soutien financier pour l'entretien.
- **Espaces verts** : Changement de stratégie municipale en 2024 (plantation de vivaces au lieu de plantes annuelles dans la plupart des plates-bandes communales).
- De plus, un bureau spécialisé est en train d'élaborer un plan pour **l'entretien différencié** sur les parcelles communales.
- **Stratégie de préservation hirondelles, martinets, chauve-souris**. Le projet a débuté au printemps 2024. Avant l'intervention des spécialistes d'un bureau- expert dans le domaine, un tout-ménage avec un sondage a été envoyé à la population, sollicitant les diverses observations des oiseaux etc. par nos habitants et habitantes de la Commune.
- Un projet pour une **lisière naturelle et un sentier didactique** le long de la **forêt Gachet** avec zone alluviale d'importance régionale est en cours. Les panneaux d'information mettront l'accent sur une connaissance plus approfondie de la faune et flore.